

Bulletin Municipal



Avril 2010

Sommaire :

Budget 2010

Prévision des travaux 2010

Manifestations

Le mot du maire

Infos



• Budget 2010

Budget primitif :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	117 071 €	146 781 €
Investissement :	260 710 €	260 710 €

Budget eau :

Fonctionnement :	39 700 €	39 700 €
Investissement :	69 800€	81 831 €

Budget assainissement :

Fonctionnement :	15 888 €	59 847 €
Investissement :	15 310 €	15 310 €



Taxes :

	2009	2010
Taxe d'habitation :	2,80%	3%
Taxe foncière bâti :	4,23%	4,80%
Taxe foncière non bâti :	12,75%	13,00%

Taxes communales :

Affouage :	60,00 €	60,00 €
Chablis / stère :	5,00 €	5,00 €

Eau :

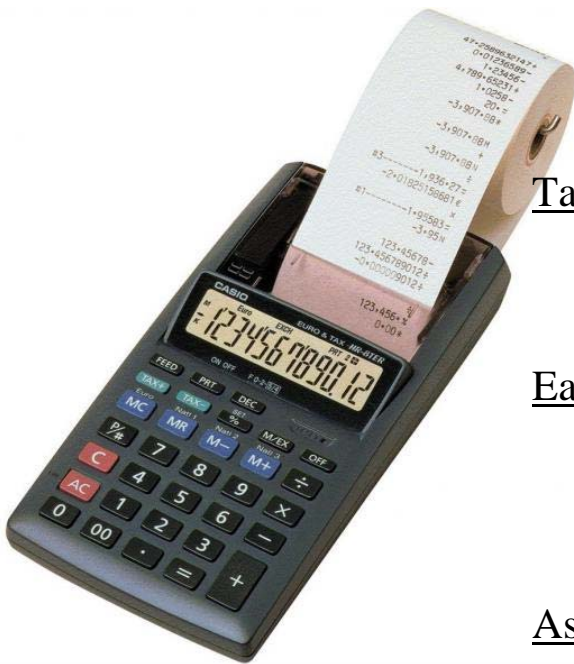
de 0 à 300 m ³ :	1,00 €	1,00 €
plus de 300 m ³ :	0,85 €	0,85 €
Taxe fixe :	26,00 €	26,00 €

Assainissement :

Redevance le m ³	0,50 €	0,55 €
Taxe fixe	19,00 €	19,00 €
Economie fosse septique	640,00 €	650,00 €

Locations

	2009	2010
Salle polyvalente 1 journée	40,00 €	40,00 €
1 week-end	60,00 €	60,00 €
Distillerie / jour	2,00 €	2,00 €
Cidrerie / jour	5,50 €	5,50 €
Broyeur végétaux / jour	/	10,00 €



• Prévision travaux 2010

Elargissement rue du Chêne et mise en place de trottoir	: 67 468€
Trottoir rue de la Charme	: 7 000€
Protection fenêtre mairie et salle des fêtes	: 980€
Rénovation de la salle des fêtes	: 9300€
Electrification rue du Chêne + téléphone (depuis la D5 jusqu'au milieu de la rue)	: 12 000€
Surpresseur réseau d'eau du Verjoulot	: 20 000€
2 ^{ème} tranche enfouissement ligne téléphonique	: 50 000€



- Affouage

Suite à la vente tardive (février 2010) de nos coupes la deuxième partie de l'affouage se fera en 2 fois :

- Avril : branchage de chênes.
- Novembre : branchage des autres essences.

Un délai supplémentaire sera donné par l'ONF pour effectuer les travaux

- Etude réseau d'assainissement

La première phase de l'étude nous a été présentée en début d'année.

- 1) Premier constat : notre réseau est en très bon état.
- 2) Le Cabinet Conseil nous suggère de créer 800 m de réseau d'eaux pluviales plus 3 collecteurs d'orage. Le coût estimatif serait de 226 000€
- 3) La deuxième phase de l'étude déterminera si nous devons envisager un nouveau système du traitement des eaux usées. Coût estimatif 300 000€

Les analyses réalisées sur les rejets du réseau dans le ruisseau du Malgérard font apparaître un taux de pollution très faible. De ce fait l'Agence de l'Eau et la DDEA nous placeraient dans la deuxième tranche (niveau 2), qui n'ouvre droit à aucune subvention pour ces travaux.

Nous attendons le résultat de la deuxième phase d'étude afin de prendre une décision.

• Manifestations

- Le 16 avril 2010 : Soirée bistrot : petit concours de tarots.
- Le 9 mai 2010 : Marche : repas tiré du sac.
- Le 23 mai 2010 : Vide grenier
- Juin : Soirées coupe du monde
Chasse aux trésors pour les enfants
- 14 juillet 2010 : Concours de pétanque avec retraite aux lampions et tir des feux d'artifices.

• Le mot du maire

Pourquoi nous avons augmenté les taxes de la commune ?

L'assiette forfaitaire ayant augmenté d'environ 3,5% la hausse décidée des taxes de la commune, nous autorise à rester dans une tranche de fiscalité lui permettant de bénéficier de meilleures subventions.

Afin de réaliser les travaux prévus pour améliorer la vie de notre village, un emprunt de 150 000€ est nécessaire tout en sachant que le taux d'endettement de la commune est des plus corrects (environ 4%).

• Infos

Le Comité des Fêtes organise en concours, ouvert à tous, pour la création de son logo.

Vous pouvez déposer vos dessins ou suggestions chez Jean Pierre TOMASZCZYK où chez Cyrille CATTENOZ, jusqu'au 31 mai 2010.

Naissances :

Eline POYARD le 27 décembre 2009

Maëlys VAGNERON le 06 janvier 2010

Maïdy ROTA le 13 mars 2010

Anaé DESBIEZ-PIAT le 24 mars 2010

Décès :

Marie-Louise PERRIN le 5 septembre 2009

Mariage :

Mickaël GARCIA et Angélique ALA VOINE le 06 juin 2009



Un broyeur à végétaux

La mairie a fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux (petite branche), du fait de l'interdiction de faire du feu, qu'elle loue aux habitants de la commune pour la modique somme de 10€par jour.



Une nouvelle saison de tonte reprend, nous vous rappelons que pour le confort de tous, les horaires des travaux à l'extérieur, occasionnant des nuisances sonores (tonte, tronçonneuse, etc...) sont :

- Du lundi au samedi 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Dimanche et jour férié de 10 h à 12 h

Vous trouverez sur le site ainsi que sur le bloc de nouvelles photos du château d'eau en construction et des manifestations du Comité des Fêtes.

www.neuve-les-cromary.net ou www.neuvelescroma.canalblog.com

*** Attention info de dernière minute ***

La collecte des ordures ménagères et tri sélectif ce fera le jeudi (et non plus le mercredi) à compter de la semaine 15, le 1^{er} ramassage se fera le jeudi 15 avril 2010.

Dans le cas ou vous n'avez pas eu le nouveau calendrier, vous pourrez le retrouver sur le site ou en faire une demande à la mairie.